

# CONSEIL D'ECOLE DU 14 OCTOBRE 2013

## 18H30 CHATELAILLON-PLAGE

### Enseignants présents :

- Mr Gérard GRIFFON                      Directeur Enseignant CM1
- Mme SEBAG Sabine                      Enseignante CP
- Mme PETIT Isabelle                      Enseignante CE1
- Mr DENIS Christian                      Enseignant CE2
- Mme GAUTIER Angélique              Enseignante CM1
- Mr PETIT Christophe                    Enseignant CM2
- Mme CORNUAU Sophie                  Enseignante CLIS

### AVSI présente :

- LUZIGNANT Valérie

### Représentants de la Mairie présents :

- Mr LEBAS Régis                      Président de la commission scolaire
- Mr COULON Thierry                    Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires

### Représentants des parents d'élèves FCPE présents :

- Mr SOCOLOVSKY Cédric                Président du conseil local FCPE
- Mme BRIAND Séverine                      Vice-Présidente
- Mme SAF Anne                              Secrétaire
- Mme WEBER Claudia                      Secrétaire-adjointe
- Mr VANNIER Patrice                      Trésorier
- Mme PUJO Elodie
- Mme VIRLOGEUX Céline

### Absent excusé :

- Mr CAMPOS Sébastien                  Trésorier- adjoint

### Représentants des parents d'élèves liste indépendante Carole COISY présents :

- Mme COISY Carole
- Mme CLAVEAU Sophie
- Mr MARS David

## **1- PROCES VERBAL DU CE PRECEDENT**

Adopté à l'unanimité

## **2- Adoption du règlement intérieur**

Ajouté : nouveaux horaires d'ouverture des classes -matin 08h35-après-midi 13h35

Inchangé : Horaires de garderie : 07h30 à 08h30 / 16h30 à 19h00

Modifié : Ouverture de l'école et Responsabilité de la mairie: -08h30 à 08h35 -13h30 à 13h35 et APE de 15h45 à 16h30.

Le matin : un surveillant jusqu'à l'ouverture de classe, les enfants entrent en classe plus agités.  
Pas de solution directe.

## **3- La nouvelle journée scolaire : premier bilan vu de l'école**

Partage de la classe avec des intervenants pour les APE (activités péri-éducatives), problème logistique car lieu utilisé par les enseignants et surtout problème symbolique car lieu des apprentissages scolaires et qui n'a jamais été dédié à autre chose.

Les enseignants manquent de lieu pour les APC : activités pédagogiques complémentaires (les mardis et jeudis ) ils les pratiquent donc dans des conditions qui nécessiteront d'être améliorées en termes logistiques et d'optimisation des espaces.

Soucis de gestion des élèves pendant les APE par certains intervenants

Système de courrier envoyé aux parents par la commune concernant les enfants indisciplinés.

La Mairie intervient par ses représentants dans chaque activité afin d'améliorer le système. Des pistes de progrès sont en cours par le biais d'un questionnaire.

Quant aux rythmes scolaires, l'apprentissage des enseignements principaux se fait surtout le matin et le bilan est plutôt positif dans chaque classe. Une exception est à noter quant aux vendredis car les enfants sont plus fatigués et moins réceptifs.

A noter qu'avec les APC, l'amplitude scolaire des élèves concernés est exactement la même qu'avant la refondation des rythmes scolaires. Ce sont donc les élèves plus performants qui bénéficient de la réduction du temps de classe.

## **4- Investissements, subventions et fonctionnement (budget de la commune)**

Deux classes, CE2 et CM1, seront prochainement équipées en TNI (tableau numérique interactif) si la visite du matériel implanté à P. Jonchery s'avère concluante.

## **5- Travaux de maintenance (faits cet été ou à venir)**

-Peinture et sol : bureau du directeur

-Peinture de la cuisine

-WC, douche

-Isolation des plafonds

-Vidéoprojecteur et écran : mezzanine

A faire : grillage parking des enseignants pendant la Toussaint.

#### **6- Effectifs (prévisions et suivi pour la rentrée 2014)**

CP : 23, CE1 : 22, CE2 : 25, CM1 : 21, CM2 : 26, CLIS : 5.

117 élèves hors CLIS

#### **7- CLIS**

L'enseignante CLIS s'est retrouvée seule de juin à octobre, sans auxiliaire de vie absente pour congé maternité, non remplacée. Malgré plusieurs démarches du directeur auprès du service de Gestion des AVS de l'Inspection Académique, aucune AVS n'a été mise en place à la rentrée. Ce qui pose le problème de la surcharge de travail autant physique que psychologique que l'enseignante a dû affronter. Les enfants de la CLIS nécessitent une attention particulière et constante, de ce fait l'enseignante a dû prendre en charge, sur son temps personnel, pour ne pas les laisser livrés à eux-mêmes.

Pour que soit pris en considération en temps voulu une demande de remplaçante d'AVS, un dossier doit être mis en place avec les différentes demandes faites par l'école, la Mairie, et soutenu par la FCPE. Les représentants FCPE attendent d'avoir tous les éléments en possession afin d'entreprendre leur démarche.

#### **8- Projet classe de neige à GOURETTE (cycle 2)**

Date : du 06 au 10 janvier 2014 Classes : CP/CE1 3h30 de ski /jour. Le prix du séjour est de 16537 €. Grâce aux différentes subventions (école, coopérative, FCPE, Mairie), le montant par enfant s'élève à 200€. A ce jour, tous les CP partent, 2/3 CE1 restent à se décider.

#### **9- Calendrier événementiel (carnaval, fête d'été..)**

Les mercredis 13 novembre et 11 juin : journées de récupération des vacances de la toussaint

Prochains conseil d'école : 17 mars et 30 juin

Carnaval : 21 mars après midi

Fête de l'école et Kermesse : 20 juin 18h00

#### **10- Coopérative, état des comptes**

Dons importants cette année qui revient à environ 14€/enfant.

#### **11- La Parole est aux parents d'élèves**

La FCPE a transmis une liste de 7 questions préalable au conseil d'école. Il en résulte que certaines réponses ont été abordées au fur et à mesure. Ajoutons que :

- Une question concernant la « gratuité » des APE : La Mairie a envoyé début octobre un courrier aux différentes communes concernées afin de signer une convention pour que les enfants bénéficient tous de la gratuité des APE.
- Une question sur le contenu des APE : bien dissocier les enseignements scolaires et les activités péri-éducatives.
- La question sur les évaluations des CM2 en 2013. Au même titre que celle des CE1, les évaluations sont devenues facultatives et donc il n'y a pas de résultat départemental ni national.

D'autre part l'organisation des cycles va changer à partir de la rentrée scolaire 2014 avec une mise en œuvre progressive de la rentrée 2014 à la rentrée 2017 ; ainsi, ils changeront comme suit :

- cycle 1, cycle des apprentissages premiers (l'école maternelle) ;
- cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux (cours préparatoire — cours élémentaire première année — cours élémentaire deuxième année) ;
- cycle 3, cycle de consolidation (cours moyen première année — cours moyen deuxième année — sixième) ;
- cycle 4, cycle des approfondissements (cinquième — quatrième — troisième).

- A la question sur les absences d'un enseignant, il n'y a aucun problème de remplacement, l'intervention est rapide et le suivi est bien mis en place (classeur du remplacement, cahier journal, projet d'école, fiche de service...)
- Pour les incidents qui surviennent durant la pause méridienne, il en résulte qu'en fonction de la gravité, la Mairie est aussitôt alertée, notamment Monsieur Pacreau. Les parents peuvent également appeler directement. Il y a 4 intervenants durant la pause méridienne : 3 au réfectoire et 1 dans la cour.
- La question des légumes dans les menus : une commission de menus se tient tous les 2 mois. La prochaine aura lieu courant janvier.

CLOTURE DU CONSEIL : 21H45

Compte rendu fait par :

La secrétaire de séance : Anne SAF

Le Président du Conseil Local FCPE : Cédric SOCOLOVSKY

La Vice-Présidente du Conseil Local FCPE : Séverine BRIAND

